



## Procès-verbal de séance Séance du 17 décembre 2024

L'an 2024 et le 17 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de CARDOSO David, Maire

**Présents** : M. CARDOSO David, Maire, Mmes : COUSIN Linda, LEMMONIER Marie, LETORT Karine, LETURGEON Karine, LOQUER Sonia, SEITE Bettina, MM BRUNEAU Christophe, HOUDAYER Paul, LEMOINE Eric, LENORMAND Rémy, PARMENTIER Marc, ROUSSILLON Sébastien

**Excusés ayant donné procuration** : M. GUEDON Jean-Luc à M. LENORMAND Rémy

**Absente excusée** : Mme DENIS Sonia

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

**Date de la convocation** : 13/12/2024

**Date d'affichage** : 13/12/2024

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme ROUSSILLON sébastien

### **Objet(s) des délibérations**

- ❖ **2024 059** : Tarifs 2025 Location salles municipales
- ❖ **2024 060** : Subvention PVAP – dossier n°4 – subvention complémentaire

Approbation du Procès-Verbal de séance du 19 novembre 2024 :  
Ni retour ni commentaire, approbation du Procès-verbal à l'unanimité des élus présents.

### **Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal :**

Pas de commentaire ou d'observation de la part des élus présents.

### **Tarifs 2025 Location salles municipales**

réf : 2024-059

#### **Salles des Chardonnerets**

Monsieur le maire présente au Conseil municipal les tarifs 2024, ainsi qu'une projection des tarifs envisagés pour 2025, concernant la location de la salle des Chardonnerets.

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs 2024 pour la salle des Chardonnerets de 2% eu égard au taux d'inflation sur les 11 premiers mois de l'année (soit 2.07%).

#### **Salle des aînés**

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs 2024 pour la salle des aînés de 2% eu égard au taux d'inflation sur les 11 premiers mois de l'année (soit 2.07%).

**Les tarifs de location seront les suivants :**

47 € pour une journée sur la période hivernale (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 avril)

25 € pour une journée sur le reste de l'année

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- D'approuver une augmentation des tarifs de location de la salle des Chardonnerets à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (tarifs annexés à la présente délibération).
- D'approuver une augmentation des tarifs de location de la salle des aînés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

### TARIFS 2025 - SALLE DES CHARDONNERETS

TYPE LOCATAIRE	TYPE TARIF	AVEC CUISINE					
		PETITE SALLE (80 personnes debout et 60 personnes assises maximum)			ENSEMBLE SALLE (300 personnes debout et 200 personnes assises maximum)		
		Tarif été du 1er mai au 30 septembre	Tarif Hiver du 1er octobre au 30 avril		Tarif été du 1er mai au 30 septembre	Tarif Hiver du 1er octobre au 30 avril	
			Charges			Charges	
COMMUNE	1 journée 9h00 au lendemain 9h00	96 €	14 €	110 €	191 €	31 €	222 €
	2 journées au surlendemain 9h00	166 €	26 €	192 €	332 €	53 €	385 €
	3 journées vendredi matin 9h00 au lundi matin 9h00				499 €	79 €	578 €
HORS COMMUNE	1 journée ex 9h00 au lendemain 9h00	189 €	33 €	222 €	378 €	63 €	441 €
	2 journées au surlendemain 9h00	315 €	53 €	368 €	628 €	105 €	733 €
	3 journées vendredi matin 9h00 au lundi matin 9h00				794 €	133 €	927 €

Pour les associations : 1 location gratuite par année  
gratuit pour les assemblées générales (entre le lundi et le jeudi inclus)

Location de vaisselle : 19 Euros pour la petite salle (vaisselle pour 80 personnes)  
42 Euros uniquement pour les associations

Arrhes : Petite salle 30%  
Ensemble salle

Pour tous renseignements, remise des clefs, état des lieux

Mairie  
Place du Prieuré  
53260 PARNE SUR ROC  
Tél : 02.43.98.01.57

Si la salle n'est pas rendue en parfait état de propreté, il sera facturé 30 € par heure de ménage effectuée

### TARIFS 2025 - LOCATION ASSOCIATIONS

Tarifs théâtre "les Rigolettos"	524 €	pour 2 week ends de représentation
Tarifs Energym	124 €	par année scolaire
Tarifs danse loisir	67 €	par séance

Pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

Subvention 2024 PVAP - dossier 4 – subvention complémentaire  
réf : 2024-060

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-29.
- Vu la délibération 2016-037 du 26 avril 2016 instituant une subvention pour les travaux sur le bâti privé.
- Vu les délibérations 2017 081 et 2019 075 modifiant les modalités de versement des subventions.
- Vu la délibération 2024 053 accordant une subvention dans le cadre de travaux de remplacement de deux portes ayant pour bénéficiaire M. VEUGEOIS pour un montant de 1205.96€

Monsieur le maire rappelle qu'une subvention a été allouée à M. VEUGEOIS dans le cadre de travaux de remplacement de deux portes à hauteur de 1205.96€ TTC pour un montant de travaux s'élevant à 6059.59€ TTC.

Or il s'avère que l'acompte versé n'a pas été pris en compte dans le calcul de la subvention. Le montant total s'élevant en réalité à 7202.49€ TTC

La subvention s'élève à 30 % du montant TTC des travaux envisagés jusqu'à 3 000€ puis 10% de 3 000€ à 10 000. Ainsi, pour cette facture de 7202.49€ TTC, le calcul est le suivant :

- 0 à 3 000 € taux de 30 % = **900.00 € TTC**
- 3 000 à 7202.49 € taux de 10 % = **420.25 € TTC**
- Total de subvention = **1320.25€ TTC**

La différence entre les deux montants est donc de 114.29€, montant qui est à reverser en complément.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :**

- D'accorder la subvention complémentaire demandée par M. VEUGEOIS pour un montant de **114.29 € TTC**.
- Charge monsieur le maire de verser la subvention accordée.

Pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

## **Complément de Procès-verbal**

### **Compte rendu de commissions :**

**Commission communication (Bettina SEITE) :** Préparation du petit Parnéen avec la répartition du travail à réaliser en fonction des personnes présentes lors des différentes manifestations qui ont eu lieu. Des articles seront écrits concernant des associations qui seront mises en avant : ADMR et Don du sang. Parution et distribution

**Commission finances et investissements 2025 (David CARDOSO) :** David CARDOSO et Marlène BESNIER présentent à l'ensemble des élus une projection du compte administratif de l'année 2024 et comment le BP 2025 serait envisagé. Ils rappellent que deux gros chantiers seront toujours en cours en 2025 à savoir la rénovation énergétique de l'école ainsi que la restauration du clocher de l'église et que cela représente plus 700 000 € de travaux. David CARDOSO explique également qu'il faudra investir dans la remise à neuf de la maison Fauchoux et évoque la possibilité du recours à l'emprunt en 2025.

### **Informations diverses :**

**Retour restitution de l'étude de la maison Fauchoux par le CAUE (David CARDOSO) :** Le CAUE (Conseil en Architecture, Patrimoine et Environnement) a été sollicité dans le cadre du projet de la maison Fauchoux sur les conseils de Mme DEFORGES, en charge des communes inscrites dans Villages d'avenir. Le CAUE s'est donc rendu sur place et a fait une analyse du bien dans un environnement global. Le compte rendu de cette étude met en avant deux propositions de projet :

- Une salle d'expo et accueil au rez de chaussée avec un logement à l'étage
- Une salle d'expo et accueil au rez de chaussée et une salle de cinéma à l'étage

Intervention de Sonia LOQUER qui propose de voir quels sont les attendus des parnéens sur ce projet en tant que lieu culturel et voir quelles sont les fonctionnalités souhaitées par les habitants. Elle ajoute que l'étude n'a pas pris en compte la fonctionnalité du lieu.

David CARDOSO explique que des travaux seront réalisés en 2025 concernant la structure de la maison qui est en très mauvais état. Des devis sont attendus pour début janvier.

**Retour mise en place du RPE (Bettina SEITE et Karine LETURGEON) :** Une rencontre a eu lieu le 10 décembre entre les communes d'Ahuillé, Montigné le Brillant, de Nuillé le Vicoin et de Forcé pour la mise en place du relais Petite Enfance. Mme BOYAVAL de Laval agglomération était également présente. Les communes présentes à part Forcé ont déjà une expérience de RPE d'environ 15 ans. Elles expriment les difficultés à recruter un temps plein. De plus, il faut penser aux nombreux déplacements ce qui inclut l'achat d'un véhicule de fonction. Il faudra également prévoir un espace dédié dans chaque commune. Un référent RPE devra être nommé dans chaque commune. Les échanges étaient intéressants et constructifs. La répartition financière pour chaque commune sera à calculer.

Pour le moment, les trois autres communes ont un animateur à 80% et un agent qui gère la partie administrative à 20%.

Une nouvelle réunion est prévue pour connaître les financements délivrés par la CAF le 28 janvier ou le 04 février. Un comité de pilotage sera à mettre en place.

**Concours fleurissement (Sébastien ROUSSILLON)** : La nouvelle formule à savoir « concours embellissement et végétalisation » a été présentée avec un bulletin d'inscription (dans le petit parnéen d'avril). La participation est gratuite et des lots seront remis aux personnes qui auront plus que la moyenne. Deux ou trois jurys passeront chez les habitants et noteront selon la grille de notation préparée par Emma. La date limite pour les inscriptions est le 15 juin. Trois ou quatre créneaux seront prévus sur des samedis matin. Bon retour de Mme TOURTELIER lors de cette manifestation.

**Une naissance un arbre (Sébastien ROUSSILLON)** : Quinze familles sur 18 invitées étaient présentes. La vice-présidente de région était présente. Bon retour des familles sur cette première édition. Pour l'année prochaine, à voir si la commune ne se rapprocherait pas du département qui finance à hauteur de 80% pour avoir des végétaux plus qualitatifs et voir pour cibler un autre lieu. A revoir également les plaques avec les noms des noms et pourquoi pas en réaliser une seule avec tous les prénoms inscrits dessus. Le souhait aujourd'hui est de continuer cette manifestation afin de planter de la haie bocagère chez les agriculteurs.

**Repas des aînés (Karine LETURGEON)** : 98 repas ont été servis dont 4 ont été livrés. Très belle journée, le menu a été apprécié et l'animateur a mis une très belle ambiance. Très bons retours de la part des aînés

**Festivités de fin d'année (David CARDOSO)** : La soirée agents/élus a été très appréciée ; le tajine était très bon. Le feu d'artifice a été annulé le samedi soir à cause de la météo mais tout s'est bien passé au niveau de la mise en lumières.

Beaucoup de visiteurs pour le marché de Noël de l'AJP avec 30 exposants.

**Travaux école (Eric LEMOINE)** : Pas d'artisan sur le chantier pendant les vacances de Noël. L'isolation par l'extérieure débutera en janvier. La classe de Nolwenn et le couloir seront en travaux pendant les vacances de février. Les dortoirs pendant les vacances de printemps et les classes de Christine et Claire en juillet.


**Travaux clocher église (David CARDOSO)** : Les corbeaux sont posés (ce qui supporte le beffroi). Lors de la dernière réunion, il a été annoncé un surcoût du au piquetage des pierres (environ 30 000€).


**Assemblée Générale des Petites cités de caractère (David CARDOSO)** : David CARDOSO réalise une restitution des différents sujets abordés lors de cette AG. Il rappelle que la commune de Craon intègre le réseau en 2024 et qu'elle a organisé sa première édition des Peintres dans la cité cette année. Anniversaire en 2025 des 50 ans des Petites cités de caractère.

### Questions diverses :

Question de Linda COUSIN concernant les plots en bois cassés et remplacés par des plots en plastique. Elle demande si ces plots seront uniformisés à l'avenir. David CARDOSO explique que lorsque les plots en bois sont cassés, il est difficile de récupérer les embases et que les plots en plastiques sont plus faciles à installer et moins chers à l'achat. Cela a permis de sécuriser la rue de la Longeraie très rapidement. Il comprend que cela fait une disparité dans plots mais ils explique qu'il y en a énormément de casser et que cela représente un gros coût pour la collectivité et que c'est donc la meilleure solution pour le moment.

### ÉMARGEMENTS

ELUS	FONCTION	ÉMARGEMENT
CARDOSO David	Maire	

Sébastien ROUSSILLON	Secrétaire de séance	
----------------------	----------------------	---

Séance levée à : 22h34

En mairie, le 11/12/2024

Le Maire

David CARDOSO

